N°160 • JANVIER 2024

Pleslin Trigavou

MAGAZINE D'INFORMATIONS

MUNICIPALES

L'ÉCOQUARTIER
Le lancement

SOMMAIRE

160 JANVIER 2024

MOT DU MAIRE	3
CONSEILS MUNICIPAUX	4
VIE COMMUNALE	8
ÉTAT CIVIL	9
VIE CULTURELLE	11
JEUNESSE	14
URBANISME	16
TRAVAUX	18
ENVIRONNEMENT	20
VIE SCOLAIRE	22
DINAN AGGLOMÉRATION	25
VIE SOCIALE	26
VIE ASSOCIATIVE	28
HISTOIRE & PATRIMOINE	30
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	32

Cérémonie des vœux à la population

Cérémonie des vœux à l'EHPAD

Bulletin Municipal | Directeur de la Publication : Thierry Orveillon, Maire | Conception/réalisation : Eole Communication
Crédits photos : Mairie de Pleslin Trigavou, associations, Shutterstock | Impression : Impri'Media | Dépôt légal : janvier 2024

Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,
Chers Pleslinais Trigavouas,

Comme chaque année à la même période de fin décembre, l'INSEE communique sur l'évolution démographique de nos communes. Pleslin Trigavou comptait 3 955 habitants en 2021, avec un taux de croissance de population supérieur à la moyenne du département et du territoire de Dinan Agglomération. Notre commune, forte de ses services, de ses commerces, de ses artisans et autres entreprises, continue d'attirer de manière constante et mesurée de nouveaux habitants, en soulignant que nos trois écoles accueillaient à la dernière rentrée de septembre 421 élèves.

Notre médiathèque « LE TRIPLEX » fêtera ses deux années d'ouverture en ce mois de janvier. Avec près de 2 000 lecteurs actifs, nous pouvons affirmer que les attentes escomptées sur ce projet d'envergure sont bien au rendez-vous. Notre « Maison Des Services » ouverte la même année, rencontre également un vif succès et accueille de très nombreux usagers qui pourront bénéficier, en 2024, de nouveaux conseils de la part des services du Département et de l'Etat.

L'année 2023 a connu la mise en œuvre de plusieurs projets d'importance ainsi que le lancement de nouveaux investissements qui rythmeront cette nouvelle année 2024.

En premier lieu les travaux d'aménagement de l'Eco-quartier, débutés en septembre, avec des conditions météorologiques de fin d'année difficiles, devraient permettre, malgré tout, la vente des premiers terrains au cours du deuxième semestre 2024. La voie douce « rue du Châtelet et rue de la Forge » dont les marchés ont été signés, verra ses travaux réalisés au printemps. Le projet des vestiaires des équipes féminines et masculines du pôle Football de Trigavou est lancé avec le recrutement de l'architecte Xavier Pageot et un démarrage des travaux courant 2024 (vous pourrez découvrir les détails de ce projet dans le prochain bulletin municipal). L'aménagement de la rue Julien-Lesaichot est programmé pour le début de 2025 mais nous avons d'ores et déjà lancé les premières études auprès de notre assistant à maîtrise d'ouvrage (ADAC) et des concessionnaires des différents réseaux. Plusieurs aménagements de sécurité routière ont également été réalisés et la limitation de la vitesse à 30 km/h dans le cœur de nos agglomérations doivent nous aider à apaiser les conditions de circulation.

Si l'année 2023 a été riche en évènements populaires, sportifs ou culturels, le calendrier des fêtes de 2024, où de nombreuses manifestations sont au programme, augure également d'une belle année festive. Toutes ces manifestations permettent d'entretenir et de renforcer le lien social des habitants de Pleslin Trigavou, indispensable au « bien vivre ensemble ». Ce lien qui nous unit vaut aussi par l'engagement des agents de la commune et de l'EHPAD, du corps enseignant, des bénévoles de nos associations. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur travail ou le temps consacré à l'intérêt général, font de Pleslin Trigavou une commune où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, chères concitoyennes, chers concitoyens, mes meilleurs vœux pour 2024, pour vous et vos proches.

Thierry Orveillon
Maire de Pleslin Trigavou

CONSEIL DU 9 NOVEMBRE 2023

1 - PERSONNEL COMMUNAL

Pour le poste de responsable enfance jeunesse, Cédric Andrieu, actuellement à Montrouge en tant que responsable de services dévolus à la jeunesse, devrait prendre ses fonctions entre février et mars 2024.

2 - DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Son fonctionnement est très chaotique depuis sa mise en service. La mairie, bien que non responsable du fonctionnement du DAB maintient la pression sur les services de la Banque Postale pour que ces problèmes soient résolus dans les plus brefs délais.

3 - ÉCOQUARTIER ET RUE DU PIGEON-BLANC

Pour rappel, ce nouveau quartier qualitatif, en plein cœur du bourg, comportera sept logements dans le collectif Sud, 12 logements dans le collectif Nord (7 T2, 10 T3, 2 T4) et 26 lots libres de constructeurs. Les prix de vente des lots libres ont été arrêtés. L'opération est ouverte aux investisseurs qui voudraient monter des opérations locatives et participer ainsi à la réduction du manque de logements locatifs sur la commune. Ces prix sont modulés et vont de 28 750 € pour le plus petit terrain de 125 m² à 118 140 € pour le terrain de 358 m². Deux votes contre ces prix (Françoise Bichon et Bénédicte Renault) et une abstention (Laurent Frankowsky).
Accord des élus pour le crédit-relais de 800 000 € du budget annexe écoquartier auprès du Crédit Agricole (deux contres : Françoise Bichon et Bénédicte Renault, une abstention : Laurent Frankowsky).

Concernant l'effacement des réseaux sur la rue du Pigeon-Blanc à partir de la rue du Général-de-Gaulle jusqu'au futur lotissement Domaine des Bergeons, le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) a estimé la participation pour la commune de 40 000 € pour le réseau électrique basse tension, 29 640 € pour l'éclairage public et 33 400 € pour les infrastructures télécommunications, soit un total de 103 040 € pour une dépense globale du SDE de 202 648 €.

4 - POINT D'ÉTAPE SUR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT À VENIR

• Rue Julien-Lesaichot
La zone de l'étude préparée par l'agence départementale d'appui aux collectivités (ADAC) couvre environ 4 100 m² d'espaces publics et 240 m de longueur de rue à requalifier, entre le centre bourg déjà aménagé et l'entrée d'agglomération. Les objectifs sont de valoriser le patrimoine bâti, de donner une ambiance paysagère à l'entrée d'agglomération, d'effacer les réseaux et d'assurer la sécurité, en poursuivant la continuité des déplacements avec le prolongement de la voie douce vers Trigavou, organisation du stationnement et limitation de la vitesse. Les travaux sont prévus en 2025.

• Maison des jeunes
Le cabinet d'architecte Bucaille et Wiener de Dinan est engagé dans une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et la requalification des espaces de l'ancienne maison des instituteurs, rue Léon-Pépin, permettant aux jeunes de la commune de bénéficier d'un local adapté.

• Photovoltaïque bâtiments communaux
Un travail est engagé avec la Centrale Villageoise pour identifier les bâtiments communaux à même de s'inscrire dans un programme de production d'électricité via des panneaux photovoltaïques. Ce projet citoyen de production locale d'électricité échapperait ainsi aux enjeux de la fluctuation du coût de l'électricité sur les marchés financiers et permettrait de proposer une énergie au coût stabilisé.

5 - URBANISME
Après l'enquête publique réalisée en décembre 2022, le conseil municipal doit délibérer pour désaffecter les espaces communaux, à la Pilotais, la Ville Even et rue Gervily. Accord unanime des élus.

6 - NOUVELLE LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE

Parmi les critères d'attribution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux communes figure le linéaire de la voirie communale. Suite à des rétrocessions, créations, la nouvelle longueur de voirie communale passe de 58 773 mètres linéaires à 58 878 mètres linéaires.

7 - ACQUISITIONS DE TERRAINS ET PARCELLES

Afin de récupérer les eaux pluviales de ruissellement des terres agricoles au Nord du lotissement « La Ville-Even » il a été nécessaire de réaliser une douve. Pour ce faire, la commune doit acquérir une partie des parcelles sur lesquelles la douve a été réalisée, d'une superficie totale de 817 m². Accord des élus pour cette acquisition au prix de 1 € le m², (une abstention ; Laurent Frankowsky).
Pour réaliser la voie douce reliant le lotissement de la Ville-Even au Bois-Rolland et donc un accès au bourg de Trigavou, il convient d'acquérir une parcelle de 319 m², au prix de 1 € le m². Accord des élus (une abstention : Laurent Frankowsky).
Dans le cadre de la valorisation des alignements mégalithiques classés en 1887, et sur les conseils de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la commune a d'abord acquis en 1987 la parcelle sur laquelle sont situés les mégalithes, puis a acheté successivement les terrains environnants. Accord des élus pour l'acquisition de la dernière parcelle de 3 320 m² celle-ci bordant le circuit de randonnée « des menhirs aux Vau Garou », au prix de 5 € le m² (une abstention : Laurent Frankowsky).

8 - QUESTIONS DIVERSES

• Demande de subvention aménagement de sécurité arrêts de bus

Le projet d'arrêt et d'abri bus de la ligne Dinard-Rennes derrière la Mairie, adapté aux personnes à mobilité réduite, a été soumis à la Région Bretagne en charges des transports, et a obtenu une subvention de 10 109 €.

• Joutes nautiques

La commune a participé à la 20e édition des joutes nautiques organisée par le Kiwanis Club Dinan Pays de Rance en juillet dernier. Les bénéfices de cette journée permettent à l'association d'aider l'enfance malheureuse ou handicapée de la région.

• Participation à l'acquisition d'une plaque commémorative

Les propriétaires du manoir de la Bigotière à Pleslin Trigavou ont rendu un hommage public à Guy-Jourdan, ancien résistant, avec l'inauguration d'une plaque commémorative à l'entrée du manoir le 26 août dernier. Accord des élus pour prendre en charge 50 % du coût de cette plaque.

• Situation financière de la Résidence de l'Orme

Le maire a dressé un bilan de la situation des EHPAD qui rencontrent tous de gros problèmes financiers liés à la conjoncture : la revalorisation des salaires, prévue par le Ségur de la santé, compensée en partie seulement par l'Etat, conjuguée à la forte inflation de ces dernières années, notamment sur les fluides et le matériel d'hygiène, font que globalement le financement des EHPAD n'est plus en phase avec le besoin. Or le financement des EHPAD provient de l'Etat via l'ARS et des tarifs d'hébergement demandés aux résidents dont l'évolution est plafonnée par les Départements. Le décalage de plus en plus important entre les besoins et les financements fait que la majorité des EHPAD en France est en déficit.

Le Département des Côtes-d'Armor vient de voter une autorisation historique d'augmentation des tarifs entre 4 et 10 % :

- 10 % pour les EHPAD pratiquant de très bas tarifs ;
- 7.5 % pour les EHPAD pratiquant une tarification moyenne ;
- 4 % pour les EHPAD pratiquant des tarifs élevés.

Tout le secteur professionnel est en attente d'une loi sur le Grand Âge qui devra notamment répondre à la question du financement de la prise en charge du 4e âge.

CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2023

1- OPÉRATION D'AMENAGEMENT

• Écoquartier : point d'etape

La rue du Pigeon-Blanc fait l'objet d'une attention permanente et les entreprises sont régulièrement sensibilisées par la mairie pour assurer la sécurité de cette voie notamment pendant les horaires de début et de fin de journée scolaire. Un passage sécurisé a d'ailleurs été aménagé pour permettre le déplacement des élèves. Une réunion publique sera organisée en début d'année à destination en particulier des potentiels acquéreurs.

• Écoquartier : avenant n°4 Kerleroux

Dans le cadre des travaux de dépollution-démolition de l'îlot sud Ecoquartier, la commune a conclu avec l'entreprise Kerleroux un marché de travaux. Un avenant de plus-value de 17 142 € HT est motivé par les travaux de sécurisation d'un mur vétuste mitoyen. Accord des élus (deux contre ; Françoise Bichon et Bénédicte Renault).

• Vestiaires de foot : demande de subvention au titre de la DETR 2024, du contrat de territoire 2024 et du fonds d'aide pour le football amateur

Le club de football Beaussais-Rance-Frémur est un club à dimension intercommunale regroupant les licenciés des communes de Pleslin Trigavou, Beaussais-sur-Mer, Plouër-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance. Plus de 300 licenciés, dont 250 jeunes, se répartissent en sept équipes jeunes dont une équipe féminine, trois équipes séniors plus 20 vétérans. La commune dispose de deux terrains d'entrainement et d'un terrain d'honneur réservé à la compétition. Pleslin Trigavou est historiquement la commune porteuse de cette association sportive qui fait l'objet d'un financement intercommunal avec un poste d'entraîneur financé par Dinan Agglomération et les communes ci-dessus désignées. De plus, l'animateur sportif de Pleslin Trigavou est mis à disposition du club les mercredis matin.

Les vestiaires ont plus de 50 ans et ne répondent plus aux standards actuels. Le risque de fuite de licenciés s'aggrave, notamment pour des questions d'espace et de mixité ; à terme le club pourrait se trouver dans l'impossibilité de recevoir des matchs fédéraux. De plus, le bâtiment accueillant les actuels vestiaires ne répond plus aux normes environnementales en vigueur.

Élaboration du programme :

Pour répondre aux besoins du club qui accueille chaque samedi au moins quatre matchs jeunes, les matchs séniors du dimanche sans compter les entrainements du mercredi, la commune, accompagnée par une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la part de l'ADAC a élaboré un programme conforme aux exigences du règlement des terrains et installations sportives de la Fédération Française de Foot. Ce programme comprend :

- la construction de six vestiaires de 16 à 20 m² avec deux douches communes
- deux vestiaires arbitres
- un local technique, des locaux de rangements et des sanitaires

Le bâtiment sera conçu selon les principes de l'architecture bioclimatique et permettra une maîtrise des consommations énergétiques, un recours obligatoire aux matériaux biosourcés et aux énergies renouvelables (production d'eau chaude solaire, récupération et réutilisation de l'eau de pluie, production d'électricité en autoconsommation ou en revente).

L'emplacement des futurs vestiaires a également fait l'objet d'une étude précise. Le déplacement du local de l'autre côté du terrain, à proximité de l'actuelle tribune présente de nombreux avantages :
- Usage des joueurs et meilleure articulation entre les différents équipements.
- Création de parking en bord de voirie : accessibilité facilitée et non gênante pour les habitations.
- Meilleure orientation de la toiture pour la pose de panneaux photovoltaïques.
Le déplacement des vestiaires sera accompagné par la démolition totale du bâtiment existant et la renaturation des sols libérés répondant ainsi aux enjeux de sobriété foncière.
Le cabinet d'architectes Bihan Pageot Maillet prévoit le début des travaux fin juin 2024 pour une réception du chantier en février 2025. Le montant des travaux au stade esquisse est de 615 960 €. Les recettes seront constituées par une demande de subvention au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) pour 30 % soit 184 788 € ; 217 723 € du contrat de territoire ; 20 000 € de la fédération de football amateur. L'autofinancement de la commune sera de 193 448 €. Accord unanime du conseil municipal.

• SDE Aménagement de la rue Julien-Lesaichot

Les travaux d'aménagement de la rue Julien-Lesaichot seront réalisés en 2024 et 2025. Le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) a réalisé une étude concernant l'effacement des réseaux sur cette rue. Pour la basse-tension, le reste à charge de la commune est de 63 333 €, pour l'éclairage public, de 27 300 €, et pour les infrastructures de télécommunications de 27 600 €. Le total pour la commune est de 118 233 €.

2 - HABITAT

• Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et ZAN (Zéro Artificialisation Nette) : les nouveaux enjeux

Une future obligation, assortie de pénalités financières, est faite aux communes de 3 500 habitants, dans les agglomérations possédant une ville centre de plus de 15 000 habitants : disposer en logements sociaux de l'équivalent de 25% de leur parc de résidences principales. Dinan dépassera au 1er janvier 2025 les 15 000 habitants. Cette obligation s'imposera alors à Pleslin Trigavou à partir de 2026. Lors du dernier recensement, les résidences principales de Pleslin Trigavou ont été dénombrées à 1 682 habitations quand le stock de logements sociaux est de 185, soit 11% de celles-ci. Selon la loi SRU, la commune devrait disposer de 420 logements… La commune devra donc atteindre les objectifs fixés par la loi en comblant son écart par période triennale, à raison de 35 nouveaux logements sur la première période, puis 45 sur la période suivante…jusqu'à atteindre le nombre imposé, sachant que celui-ci augmentera annuellement avec les nouvelles constructions autorisées ! Lanvallay, Quévert, Plouër-sur-Rance, Beaussais-sur-Mer se trouvent dans les mêmes conditions et Dinan Agglomération continue de travailler à l'obtention d'une autorisation de l'Etat de gérer elle-même l'application de la loi SRU sur son territoire ce qui permettrait de répartir l'obligation totale des logements sociaux sur l'ensemble des communes et pas seulement celles de plus de 3 500 habitants. Une obligation à mettre en parallèle avec la Loi Climat et Résilience sur le Zéro Artificialisation Nette. Or, les hectares qui restent constructibles sur Dinan Agglomération, comme dans toute la Bretagne, se sont réduits comme peau de chagrin et les communes de l'agglomération ont déjà consommé une très grosse partie de l'enveloppe constructible. Ce constat met de nouveau en exergue l'obligation faite aux communes de revoir leur méthode d'urbanisation et de reconstruire la ville sur la ville en renforçant les densités d'habitations. Le futur écoquartier de Pleslin Trigavou est en ça un exemple de ce qui doit dorénavant être entrepris par les communes rurales et c'est pour cela que ce projet est suivi de très près par l'ensemble des acteurs de l'urbanisme et de la construction.

• Présentation du dispositif protège toit

Protège-Toit est un dispositif départemental expérimenté sur le territoire de Dinan Agglomération. Son objectif est de protéger et de prendre en charge toutes les victimes de violences conjugales. Protège-Toit propose des solutions plus adaptées pour y pallier, avec une mise à disposition de

logements communaux d'urgence adaptés aux besoins de la victime et de sa famille et un accompagnement en proximité pour les victimes grâce à un réseau de bénévoles supervisés et formés pour assurer un soutien moral et aider à réaliser les démarches du quotidien (rdv administratif, courses, transports occasionnels…).

En 2023, 51 femmes et un homme victimes de violences ont été recensés sur Dinan Agglomération et les solutions de logement d'urgence ne sont pas suffisantes pour faire face aux besoins. Des communes sont donc sollicitées pour proposer des logements supplémentaires. La commune vient d'acquérir, via l'établissement public foncier (EPF) un ensemble d'habitations jouxtant la mairie. Ces acquisitions ont pour but de permettre la réalisation d'une opération globale d'extension de la mairie et de réalisation de quelques logements sociaux. Dans l'attente de ces travaux, il est proposé au conseil de voir avec le Département les logements qui seraient compatibles avec une mise à disposition au titre du dispositif Protège toit. Accord des élus qui seront de nouveau sollicités pour valider les conditions de cette mise à disposition.

3 - QUESTIONS DIVERSES

• Subventions

Dans le cadre d'un financement intercommunal, accord des élus pour verser une subvention de 2 387 € pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association Handball Beaussais Rance Frémur. Une subvention de 5 074 € est aussi accordée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association Football Beaussais-Rance-Frémur et 3 464 € seront versés également pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association « Tennis Club Plouërais ».

MINORITÉ MUNICIPALE

PLESLIN TRIGAVOU 2020 AVEC VOUS

Conseil municipal du 9 novembre 2023
Ecoquartier : nous votons contre les avenants car déjà le reste à charge pour la commune est élevé.

La commune a contracté un prêt relais de 800 000 € à taux de 5 % (les intérêts seront à la charge de la commune).
Les prix des terrains restent élevés de 250 € TTC à 330 € TTC le M² pour des petites surfaces avec un surcoût des fondations d'un carport de 7 117.20 TTC.

Situation financière de l'EHPAD : sur notre demande M. le Maire a fait un état des finances de l'EHPAD qui aujourd'hui sont déficitaires suite à la revalorisation des salaires et l'augmentation de l'électricité et gaz (environ 80 000 €). Ce déficit sera absorbé par l'EHPAD.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 09 JUIN 2024

Pour savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale ». Si ce n'est pas le cas vous avez jusqu'au 30 avril 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour les électeurs atteignant l'âge de 18 ans avant le 8 juin 2024, l'inscription est faite automatiquement sur la liste électorale s'ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans dans notre commune. Dans le cas contraire, il est impératif de demander son inscription en mairie.

L'inscription se fait sur place en mairie ou en ligne sur service-public.fr. Les pièces à présenter sont un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

Les électeurs déjà inscrits sur la commune de Pleslin Trigavou mais qui auraient changé d'adresse à l'intérieur de la commune, doivent obligatoirement signaler leur changement auprès de la mairie.

Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections européennes, à condition d'être inscrits en mairie sur les listes électorales complémentaires pour ces élections.

Noces d'Or d'Yvonne et Christian Hudé

Mariés le 10 novembre 1973 à la mairie de Maisons-Lafitte, Yvonne et Christian ont fêté leurs noces d'or à la mairie de Pleslin Trigavou en compagnie de leurs enfants, petits-enfants et quelques amis dont Chantal et Georges les mêmes témoins qu'il y a 50 ans !

C'est lors du service militaire (classe 72/04) de Christian que le « coup de foudre » a eu lieu en octobre 1972. De leur union naissent trois enfants ; Cyrille, Maximillien et Fabien décédé à 18 ans en juillet 1996 à qui ils pensent chaque jour.

Yvonne et Christian ont quitté la région parisienne en 1982 pour s'installer en Bretagne et travailler dans l'entreprise familiale de nettoyage à Plouër–sur-Rance. En 1992, ils choisissent Pleslin Trigavou pour y faire construire leur maison. Puis installe leur entreprise « Christian Paysage » créée en 2000 sur la Grignardais. En 2009, la société est vendue mais Christian continue de travailler en CESU pour trois familles.

Quant à Yvonne, elle continue de « chouchouter » son mari, leurs enfants, leurs conjointes (Céline et Marine), et les trois petits-enfants (Marius, Juliette et Bathélémy). Après la relecture de leur acte de mariage par Jean Paul Leroy, Yvonne et Christian ont renouvelé leurs vœux en réaffirmant leur amour l'un pour l'autre et le bonheur de vivre étroitement auprès de leurs enfants et petits-enfants.

Médaille de l'enfance et des familles

Par arrêté en date du 9 mai 2023, Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor a décerné à Madame Hélène Latournerie la médaille de l'enfance et des familles qui vient récompenser l'exemplarité avec laquelle elle a su élever sa nombreuse famille. C'est au cours d'une cérémonie organisée en mairie que Monsieur le Maire et Monsieur Jean Paul Leroy lui ont remis cette médaille honorant à leur tour la mère de famille qui a élevé sept enfants d'une façon remarquable.

Cérémonies du 11 novembre aux monuments aux morts

Après les cérémonies aux monuments aux morts de Tréméreuc et Trigavou c'est à Pleslin qu'ont été honorés au titre du maintien de l'ordre lors des évènements en Algérie, Joseph Josselin et Claude Lescalier.

Monsieur le Maire a remis à chacun la médaille pour leur engagement respectivement au sein du 20e régiment de Dragons, durant dix-huit mois, et dans la Marine durant plus de deux ans.

La cérémonie s'est terminée par une réception au cours de laquelle Joëlle Lemoine et Marie Menier ont été décorées au titre de leur investissement au sein de la Fédération Nationale des Anciens combattants d'Afrique du Nord.

Joëlle Lemoine et Marie Menier

NAISSANCES

• **Arthur**	**Jamet**	11 Domaine du Prunchay	30/10/2023
• **Nathan**	**Perret**	5 Allée des Chardonnerets	19/11/2023
• **Maho**	**Dubus**	8 La Fontenaie	23/11/2023
• **Gaspard**	**Leroyer**	20 Le Pigeon Blanc	09/12/2023
• **Clara**	**Cano-Perez**	5 Bis rue François Mitterrand	14/12/2023
• **Iris**	**L'Echelard**	34 C rue François Mitterrand	25/12/2023

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinais trigavouas.

MARIAGES

• **Anthony Lesaignoux**	**et**	**Amandine Cadiou**	21 rue de Penthièvre	02/09/2023
• **Jérôme Lecrioux**	**et**	**Sabrina Bouesnard**	12 rue du Goëlo	23/09/2023

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

PACS

• **Julien Biauce**	**et**	**Solène Fleurot**	33 La Mennais	18/10/2023
• **Hervé Grangy**	**et**	**Jessica Beauchaud**	17 rue Julien Lesaichot	25/10/2023
• **Matys Vincent**	**et**	**Alyssa Charpentier**	19 La Mennais	28/10/2023
• **Christophe Michel**	**et**	**Sandrine Régnault**	22 Cana	15/11/2023
• **Tariq Besgood**	**et**	**Elise Montecchio**	1 rue de Brocéliande	06/12/2023
• **Melvin Sanaa**	**et**	**Audrey Letaillandier**	32 Houillard	08/12/2023
• **Anthony Guillou**	**et**	**Lindsay Rannou**	17 rue de l'Argoat	26/12/2023
• **Jimmy Casenave**	**et**	**Morgann Bouhallier**	29 Le Bas Gray	27/12/2023

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- **Henri Lecrioux** né le 30/03/1950 décédé le 18/10/2023 à Quintin
- **Léontine Morlec** née Roussel le 16/10/1924 décédée le 01/11/2023 à la Résidence de l'Orme
- **Colette Foucrit** née Materne le 17/03/1939 décédée le 02/11/2023 à la Résidence de l'Orme
- **Thérèse Coinon** née Therry le 22/06/1933 décédée le 08/11/2023 à Dinan
- **Maryvonne Salmon** née Roussel le 07/11/1928 décédée le 10/11/2023 à la Résidence de l'Orme
- **Marie Bellin** née Richard le 07/05/1939 décédée le 16/11/2023 à Pleslin Trigavou
- **Danièle Perdriel** née Grosjean le 12/02/1944 décédée le 20/11/2023 à la Résidence de l'Orme
- **Gisèle Meulnet** née Hannezo le 23/11/1930 décédée le 16/11/2023 à la Résidence de l'Orme
- **Emile Le Neveu** né le 02/01/1949 décédé le 21/11/2023 à Dinan
- **Jean Michel** né le 03/10/1935 décédé le 24/11/2023 à Ploubalay
- **Jean-Marie Fasquel** né le 27/11/1948 décédé le 28/11/2023 à Saint-Malo
- **Michel Laurent** né le 26/10/1957 décédé le 29/11/2023 à Pleslin Trigavou
- **Marie Allain** née Josselin née le 22/10/1923 décédée le 11/12/2023 à Pleurtuit
- **Yves Percevaux** né le 31/05/1950 décédé le 12/12/2023 à Pleslin Trigavou
- **Yvette Chauvet** née Monfort le 14/04/1926 décédée le 14/12/2023 à la Résidence de l'Orme
- **Denis Le Bigot** né le 24/11/1945 décédé le 13/12/2023 à Saint-Malo
- **Yvonne Thouret** née Aoutin le 23/03/1935 décédée le 24/12/2023 à Vannes
- **Philippe Coulliaud** Maisonneuve né le 05/10/1965 à décédé le 30/12/2023 à Dinan
- **Victor Chevalier** né le 27/06/1937 décédé le 2/01/2024 à la Résidence de l'Orme

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Budget participatif #3

Le dépôt des projets était ouvert du 30 octobre au 17 décembre. Durant ce délai, quatre projets ont été proposés par des habitants de la commune.
Deux de ces projets ne sont pas éligibles car ils ne répondent pas aux critères de sélection. Concernant les deux autres projets, le choix a été fait de les mutualiser car ils sont complémentaires. En effet, l'un consistait à installer des panneaux d'exposition et l'autre à aménager un espace communal, tous deux au même endroit : l'espace Jean-Ohier, entre les deux cimetières de Pleslin.
Il a donc été décidé de ne pas soumettre ces projets aux votes des Pleslinais Trigavouas mais bien de les mettre en œuvre tous les deux. Des réflexions sur l'aménagement de cet espace débuteront donc dès le 1er semestre 2024.

Pleslin Trigavou

France Services
Proche de vous au quotidien

La Maison des Services de Pleslin Trigavou
organise une nouvelle fois

une Réunion d'Informations avec comme intervenants :

Carsat Retraite & Santé au travail

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc et arrco

sur les thèmes :

« Je prépare ma retraite » et « le veuvage »

Le jeudi 1er février 2024 à 18h

Mairie
Salle du conseil municipal
2 place du docteur Guy Jourdan
22490 Pleslin Trigavou

La **réforme de la retraite** sera abordée lors de cette réunion

Prière de s'inscrire à l'avance auprès des agents de la Maison des services au 02.96.27.10.12

C'EST NOUVEAU

Yann Ronxin, photographe professionnel à votre service

Après dix années comme photographe amateur, Yann Ronxin a décidé de lancer son activité comme professionnel. Passé par les beaux-arts pour adultes pour enrichir sa culture de la photographie et maîtriser la photographie argentique, Yann a ensuite suivi différentes formations en photographie de portrait, ou d'architecture afin de se perfectionner. Il propose bien sûr des photos de portraits, enfants comme adultes, des photos de couple ou de famille et des photographies pour les entreprises et les collectivités. « Je réalise également des prestations pour l'estime de soi et la confiance en soi, cela peut faire suite à une séparation difficile, une grossesse, ou tout événement de la vie changeant le regard que vous portez sur vous-même » indique-t-il.

Yann Ronxin PHOTOGRAPHE

Dernier volet, Yann Ronxin propose également un volet sur l'apprentissage de la photographie, que ce soit pour valoriser des photos de vacances ou les portraits des enfants, ou pour apprendre à se servir de son propre matériel, sans oublier de pouvoir s'ouvrir à une nouvelle discipline artistique.
Informations et tarifs sur le site internet : yannronxinphotographe.fr
Contact au 06 63 95 22 31
ou par courriel yannronxin@gmail.com

L'année 2024 de Pleslin Trigavou en fêteS sera variée !

Après une année d'existence, où l'association a pu faire ses premières armes et surtout la preuve de son dynamisme avec des animations très suivies, Pleslin-Trigavou en fêteS repart de plus belle. Le premier rendez-vous sera théâtral, en collaboration avec l'union bouliste où la troupe des 3T de Trélivan sera sur scène, samedi 2 mars et dimanche 3 mars pour une comédie « un couple d'hirondelles ». Une chasse aux œufs de Pâques est envisagée, et l'association sera partie prenante dans la reconstitution du camp US pour marquer le 80e anniversaire de la libération, en proposant un repas sur réservations samedi 18 mai au stade Pierre-Vétier. L'association proposera, le 21 juin à Trigavou la fête de la musique et fait d'ores et déjà appel à des musiciens. Un bal sera organisé après le feu d'artifice du 14 juillet. En ce qui concerne la fête de la saucisse, dont la reprise en 2023 a connu un très large succès, il a été décidé de réaliser cette fête sur un mode bisannuel. Le prochain rendez-vous est donc fixé pour 2025, mais le mois de septembre sera quand même marqué par un rendez-vous inédit, un parcours artistique avec théâtre, danse, chants, expositions de créateurs et d'artistes, un parcours allant de l'espace scénique à l'arrière du Triplex jusqu'aux Mégalithes.

Contact de l'association par courriel :
pleslintrigavou.fetes@yahoo.com

Bientôt à la Médiathèque

Exposition des lauréats du concours photo

Exposition photographique
La Médiathèque accueillera les lauréats de la troisième édition du concours photo de la commune sur le thème « l'heure bleue ».

Du 15 janvier au 21 février

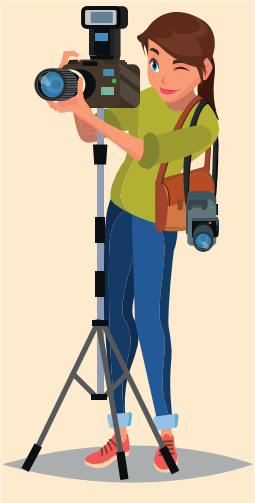

10 objets

Spectacle de théâtre d'objets
Marina le Guennec / Collectif les Becs Verseurs

Une table. Une table où trônent 10 objets : une cassette, une bouteille, des brocolis, un torchon… Les objets sont les protagonistes de l'histoire qui va être racontée. Quelle sera-t-elle ? Une histoire d'amour ? Une histoire de vie ? Une histoire remplie de suspens, d'émotion ? Et si c'était un peu de tout cela ? 10 objets est une petite forme pour une comédienne et 10 objets. Le dispositif est sobre, pour une histoire singulière pleine de générosité. Une rencontre simple et belle où le jeu et la manipulation d'objets se répondent pour un récit sensible et drôle.

Samedi 17 février à 15 h, 16 h et 17 h 30
Durée : 20 min
Tout public à partir de 5 ans
Réservation conseillée auprès de la Médiathèque

Auditions de l'école de musique piano et saxophone

Les élèves du site de Plouër-sur-Rance du Conservatoire proposeront des morceaux autour des musiques de Disney.

Vendredi 9 février à 18 h

Crédit photo : B. Lhuillery

Je n'aime pas rire, cela me rappelle le boulot...

Albert Meslay, qui se définit comme un philosophe de l'absurde ; était sur scène samedi 25 novembre à l'invitation de la commission culture et animation. Pendant 1 h 30 non-stop, l'humoriste a jonglé avec les mots, ravissant le public présent parfois venu de loin pour cette soirée. Un spectacle apprécié de tous.

Reconstitution d'un camp US pour les 80 ans de la libération

L'association « Drop zone Baleine », oeuvrant pour le devoir de mémoire ; en association avec la commission culturelle et animations, prépare un temps fort à l'occasion du 80e anniversaire de la libération. L'espace devant le château de la Motte-Olivet abritera la reconstitution d'un camp US, avec véhicules d'époque et participants en tenue adéquate. Le programme envisagé est le suivant : samedi 18 mai vers 9 h 30 défilé de la libération dans les bourgs de Pleslin et de Trigavou, vers 10 h 30, cérémonie à la stèle « Notre-Dame-du-Châtelet », avec notamment lecture des enfants sur le thème de la libération et intervention d'un représentant du musée des Terre-Neuvas de Saint-Malo ; possibilité de restauration rapide sur le camp le midi pour les visiteurs; à partir de 14 h exposition des véhicules et possibilité de baptêmes (payants) au départ du château de la Motte-Olivet, le soir repas sur réservations auprès de Pleslin-Trigavou en fêtes avec bal avec musique d'époque au stade P. Vétier. Le dimanche 19 mai, restauration rapide sur place le midi pour les visiteurs, à partir de 14 h exposition des véhicules sur le camp reconstitué et baptêmes possibles.

Coup de cœur de la médiathèque

« Celui qui voulait tout réparer »
de Barbara Kosmowska
(éditions Père Fouettard)

Gari, un jeune lapin ingénieux et un peu têtu vit dans la Haute-Forêt, un monde qui ressemble étrangement au nôtre. Observateur, il s'isole souvent pour mettre au point des inventions aussi simples que géniales qui agrémentent la vie et bousculent les habitudes pour le plus grand bonheur de tous. Et si nous l'imitions ? Un premier roman à dévorer

Stages d'arts plastiques

En février, pour tous, organisés par l'Association des Côtes d'Arts Vifs

Pendant les vacances scolaires d'hiver, Anne Chevrier animera un stage d'arts plastiques à la salle Lesaichot de Pleslin.
Du lundi 26 février au samedi 1er mars 2024 inclus, chaque après-midi de 14 h à 16 h 30. Pour tout public.
Au programme ; peinture, dessin, loisirs créatifs. Possibilité de choisir le nombre de séances.
10 € la séance.
La même proposition sera faite pour les vacances de printemps du lundi 22 avril au samedi 27 avril inclus.
Renseignements et inscriptions au 06 70 10 80 78
ou annechevrier22@gmail.com

Retour sur 2023 au Triplex

La photo à l'honneur

Depuis le mois de septembre, la photo est à l'honneur à la Médiathèque. Après le magnifique photoreportage de Marc Godefroy sur les pêcheurs à la palourde, une exposition interactive de l'Espace des sciences de Rennes a proposé un focus sur la technique photographique. Les nombreuses manipulations ont permis à un public nombreux de (re)découvrir les grands principes de la photographie.

La journée marionnettes

Crédit photo Simon Roginski
Le mercredi 11 octobre, la Médiathèque avait invité la compagnie morbihannaise Drolatic Industry à venir présenter deux de leurs spectacles de marionnette. Près de 160 spectateurs ont eu la chance de rencontrer Molly biquette et M. Peppescott et de découvrir leurs « histoires de poche »…

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A vos marques, prêts, candidatez !

Clap de fin pour les 16 jeunes élus du CMJ, Conseil Municipal des Jeunes, après deux années d'investissement. En effet, les jeunes se sont réunis sous le pilotage de William et Flore à une fréquence régulière le samedi matin, en mairie. La page se tourne pour cette première édition et certains passeront le flambeau en 2024.
Le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission d'initier la jeunesse à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des jeunes pour améliorer la vie communale. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous.
Au menu : discussions, repérage de besoins, envies, idées de projets et réalisation concrètes, avec un zeste de convivialité et de bonne humeur.
Les jeunes avaient souhaité pour ce mandat travailler autour de la thématique de l'écologie et ont pu décliner des projets tels que :
• L'organisation de la friperie du CMJ : don et récolte de vêtements et mise en vente pour une 2e vie à des tarifs ultra accessibles. Évènement qui a pour vocation de se pérenniser.
• Visite de l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) de Taden.
• Eco rando dans le bourg de Pleslin.

Certains, satisfaits de la première édition, vont reprendre du service et souhaitent se représenter pour un second mandat.

La friperie du CMJ

Ils le disent…

Lyse : « *A l'occasion de la friperie, j'ai bien aimé faire plaisir aux clients mais aussi aux associations qui vont valoriser l'environnement et la biodiversité grâce à nos dons. Les futurs élus pourront se baser sur notre expérience pour pérenniser et améliorer ce qui est lancé.* »

Bastien : « *J'ai beaucoup aimé préparer les projets, apporter et confronter nos idées pour contribuer à la réussite des projets. L'implication que cela demande est très formatrice. Il fallait un premier CMJ pour lancer la machine, notre fibre c'était l'écologie ; les prochains feront autre chose. On ne peut pas tout faire en deux ans !* »

Camille : « *C'est difficile de repartir pour un nouveau mandat, les jeunes évoluent (études, vie personnelle…) mais je suis satisfaite d'avoir contribué à l'écriture de la première page.* »

Toute l'équipe municipale est reconnaissante de l'engagement et des projets réalisés par le CMJ avec entrain et dynamisme ; un grand merci aux jeunes mobilisés !

Ce type d'initiative demeure importante pour favoriser le plus tôt possible, les valeurs de responsabilité, engagement et de citoyenneté, socle des valeurs républicaines.

Une dernière rencontre sera programmée en début d'année prochaine afin de passer le relais aux futurs élus et choisir collectivement les thèmes que les jeunes souhaitent traiter.

Candidature, mode opératoire : c'est simple !

Si tu as entre 9 et 18 ans, que tu habites Pleslin Trigavou et que tu as envie de t'investir pour ta commune, pour tes idées, pose ta candidature afin d'intégrer le CMJ. 14 places sont à pourvoir

C'est facile : retourne en mairie la fiche de candidature avant le 15 février 2024 (disponible en mairie ou sur le site).
-Si tu as des questions ou besoin de précision, contacte William Devaux, animateur sportif par téléphone : 07 57 10 70 80 ou par mail : animation@pleslintrigavou.fr
Un vote sera organisé à l'issue de la campagne électorale qui débutera après la clôture des inscriptions.

Des vacances de Toussaint sportives !

Petit retour en arrière concernant les vacances d'automne (23 au 27 octobre 2023). Au programme : char à voile, tournoi de basket, sortie à Rennes et patinoire pour finir la semaine.

Une soirée cinéma/film d'horreur pour respecter la tradition d'Halloween a été organisée avec un repas choisi par les jeunes.

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABBLE

N° DÉCLARATION	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C0093	15 Chemin de la Ménardière	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0094	74 Cana	Modification de menuiseries extérieures et isolation par l'extérieur
022 190 23 C0095	6 rue des Perrières	Construction d'un abri bois
022 190 23 C0096	11 Le Chesnay	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0097	1 La Peltrie	Création d'une ouverture et pose d'un chassis de toit
022 190 23 C0098	17b La Rouxière	Construction d'un carport
022 190 23 C0099	24bis Le Bois Rolland	Extension d'un garage
022 190 23 C0100	1 rue du Léon	Pose d'un portail et d'une clôture
022 190 23 C0101	La Paumerais	Pose d'un générateur photovoltaïque
022 190 23 C0102	8 La Boutronnais	Division parcellaire et création d'un terrain à bâtir (refus)
022 190 23 C0103	5 rue du Léon	Pose d'un portail
022 190 23 C0105	3 allée Des Chardonnerets	Remplacement de la porte de garage

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C0035	La Ville Even Lot 14	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0036	La Ville Even Lot 21	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0039	Le Hameau de la fontenaie Lot 7	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0043	12 La Pilotais	Extension et rénovation d'une maison existante
02219022C008M01	9 rue Léon Pépin	Modification de la hauteur de la toiture et de la couleur des huisseries et suppression d'une porte de garage
02219021C042M01	2F La Fontenaie	Ajout d'une clôture
02219019C048M02	Route de Dinard	Clôture
02219019C023M03	6rue Ste Brigide	Suppression d'une fenêtre
02219022C001M01	12 La Bigotière	Remplacement de deux fenêtres par une porte de garage
02219023C004M01	1 La Ville Lambert	Modification de l'abri de jardin et construction d'un mur de soutènement

PERMIS D'AMENAGER

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219020C001M01	La Ville Even	Suppression d'un cheminement pièton
02219022C004M01	La Grabotais	Demande de travaux en tranche
02219022C001M01	Le Chêne Vert	Demande de travaux en tranche
02219021C002M03	La Fontenaie	Demande de travaux en tranche
02219023C001M01	La Ville Tassetz	Demande de travaux en tranche
02219021C002M04	La Fontenaie	Modification du règlement
02219020C001M02	La Ville Even	Modification du règlement

Assainissement eaux usées

La Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM22) a émis le 30 mars 2023 un rapport de non-conformité du système du système d'assainissement eaux usées de Pleslin Trigavou.
En conséquence, depuis cette date, les demandes de permis de construire pour la création d'un logement reçoivent un avis défavorable. Seules sont acceptées les demandes considérées par les permis d'aménager obtenus avant le 1er avril 2023.
La compétence assainissement étant assurée par Dinan Agglomération, celle-ci met tout en œuvre pour que la situation soit rétablie au plus vite.
Dès le mois de mai, des contrôles ont été réalisés concernant les raccordements des habitations avec des mises en demeure pour les particuliers concernés de faire les travaux nécessaires !
Par ailleurs, des crédits conséquents sont mobilisés par Dinan Agglomération pour la réalisation des travaux nécessaires à la réhabilitation du réseau.
Aujourd'hui, nous espérons que la mesure concernant l'interdiction de délivrer des permis de construire soit levée dans les meilleurs délais.

Écoquartier : Prix des lots validés par le conseil municipal

Numéro de lot	Surface	Prix TTC *
1	184 m²	49 680,00 €
2	200 m²	54 000,00 €
3	192 m²	51 840,00 €
4	181 m²	54 300,00 €
6	358 m²	118 140,00 €
7**	363 m²	116 017,20 €
8	163 m²	47 270,00 €
9**	171 m²	49 867,20 €
10**	192 m²	55 117,20 €
11**	169 m²	52 747,20 €
12**	192 m²	58 957,20 €
13**	170 m²	49 617,20 €
14**	279 m²	90 817,20 €
15**	158 m²	46 617,20 €
16**	159 m²	46 867,20 €
17**	183 m²	56 527,20 €
18**	206 m²	66 857,20 €
19**	159 m²	46 867,20 €
20**	183 m²	49 207,20 €
21**	183 m²	49 207,20 €
22**	197 m²	56 367,20 €
23**	341 m²	109 417,20 €
26	151 m²	37 750,00 €
27	129 m²	29 670,00 €
28	127 m²	29 210,00 €
29	125 m²	28 750,00 €

* Sous réserves de modification
** Fondations du carport comprises
Pour toutes informations sur la commercialisation de ces lots contacter la Mairie

Création de l'écoquartier du Pigeon Blanc

Si jusqu'à mi-octobre les travaux de nivellement effectués par l'entreprise COLAS de Miniac-Morvan l'ont été dans de bonnes conditions météorologiques, il en a été tout différemment depuis … De la pluie, il en fallait pour alimenter les cours d'eau et les nappes phréatiques, seulement c'est une autre paire de manche pour terrasser la voirie et positionner dans une épaisse couche de boue des éléments de murs préfabriqués de plusieurs tonnes. Ces éléments en béton sont posés afin de créer des espaliers pour compenser la demie douzaine de mètres de dénivelé de l'ancienne friche des Chais. Pourtant les terrassiers, au prix de nombreux efforts, y sont parvenus, qu'ils en soient ici remerciés.
Merci également aux riverains et usagers de la route du Pigeon-Blanc qui ont su patienter derrière les engins de chantier, et rouler sur une chaussée parfois boueuse mais comment en aurait-il pu être autrement après toutes ces intempéries ?
Lors des réunions hebdomadaires, la mairie, le maître d'œuvre, les entreprises s'accordent sur la sécurité routière à tenir en place, voire à la conforter, aux abords de l'école Saint-Joseph.
Les bassins de rétention des eaux pluviales des quartiers nord et sud ont été creusés puis remplis de matériaux creux pour retenir 160 m³ du bassin nord et 50 m³ du bassin sud, avec un débit de fuite de trois litres seconde à l'hectare.

Les travaux de génie civil des réseaux d'électricité, de téléphone d'eau potable, d'eaux usées, d'eau pluviale sont en cours et réalisés par l'entreprise SATEC de Vildé-Guingalan.
Plus tard en saison, l'entreprise STE de Taden sous l'égide du Syndicat Départemental d'Energie effectuera l'effacement des réseaux d'électricité et de télécommunication dans la rue du Général-de-Gaulle et dans celle du Pigeon-Blanc.
A l'heure où sont écrites ces lignes le planning est respecté.

Travaux voirie 2023

En fin d'année dernière, le temps pluvieux a failli compromettre la mise en place du tapis d'enrobé sur les routes communales du Parc, de la Grabotais, et de Bel Orient. Fort heureusement l'entreprise EVEN de Pleurtuit, retenue lors de l'appel d'offres, a réussi à faire passer son « finisher » entre les journées de pluie.
Quant à l'extrémité de la rue Alexis Renouvel, elle a vu ses trottoirs refaits, son réseau d'eau pluviale amélioré, et son revêtement bitumeux totalement rénové.
Si la commune peut s'enorgueillir de posséder un réseau de routes communales d'une soixantaine de kilomètres en bon état, il est nécessaire, pour ne pas écrire impératif de rappeler que l'ensemble des routes en campagne de Pleslin Trigavou est limité à 50 km/h, et en agglomération à 30 km/h.

Voie douce rue de la Forge et rue du Châtelet

Les travaux qui auraient dû être effectués avant Noël par l'entreprise EVEN n'ont pu l'être à cause de la pluie et du sol des accotements totalement détrempé. Aussi en accord entre la mairie, le maître d'œuvre URBAREAL et EVEN, il a été décidé de reporter ces travaux au printemps prochain.

Arrêt de cars près de l'entrée du stade Pierre-Vétier

Le Conseil Régional de Bretagne qui a la compétence des transports en commun a guidé la municipalité dans le choix du lieu, des règles de sécurité, et d'accessibilité pour cet arrêt des cars de la ligne n°7 Dinard - Dinan - Rennes.
Les règles pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite sont, et c'est la moindre des choses, strictes et bien définies : hauteur du quai de 18 cm, espaces de 3 mètres pour les fauteuils, bandes podotactiles…
L'entreprise EVEN a réalisé cet arrêt et l'entreprise 4S de Taden a mis en place un abri bus de part et d'autre de la rue François-Mitterrand.

Tempête Ciaran

La trajectoire et l'intensité de cette tempête avait bien été prévue par Météo France, et les services de la Préfecture des Côtes-d'Armor ont prévenu toutes les administrations, tous les services et même les particuliers ont reçu un message de prévention sur leur mobile. La tempête se passant de nuit, il n'y a pas eu d'accident à déplorer.
Malgré tout, au petit matin, tous les services municipaux étaient en état d'alerte. Les agents en congé avaient été rappelés. Plusieurs routes de campagne étaient bloquées à cause des chutes d'arbres ou de branches jonchant l'asphalte. Aussi, les tronçonneuses et les tracteurs ont vrombi toute la journée

et en fin d'après-midi toutes les routes étaient dégagées.
Dans les semaines qui ont suivi, le service technique s'est affairé à rouvrir les chemins empierrés et de randonnée encombrés par des arbres déracinés ou cassés. Qu'il nous soit permis ici de remercier les particuliers et les agriculteurs qui n'ont pas hésité à déblayer les obstacles encombrant les chaussées.
Si la commune à l'instar de l'Est du département n'a pas eu trop à souffrir de la tempête Ciaran, on déplore néanmoins la coupure d'électricité pendant plusieurs jours, du secteur du Gray, impactant ainsi une vingtaine d'usagers. Les services et sous-traitants d'Enedis étaient débordés et travaillaient en priorité sur les câbles moyenne tension, ils ne pouvaient pas intervenir sur le fil cassé au Gray, et cela malgré l'insistance de la mairie auprès des responsables d'Enedis de Saint Brieuc.

Numérotation des maisons

Toutes les rues et tous les villages de la commune sont désormais numérotés.
Cette décision prise par les élus est devenue une obligation à cause des différents concessionnaires, eau, électricité, téléphonie, et bien sûr la Poste… C'est également un service rendu aux livreurs de plus en plus nombreux avec les commandes faites sur internet, mais en premier lieu aux services d'urgence et de sécurité tels que pompiers, SAMU, gendarmerie…
Malheureusement, beaucoup trop de maisons n'ont pas leur plaque numérotée apposée sur la façade ou la clôture.
La commune a commandé et distribué ces plaques à tous les propriétaires de Pleslin Trigavou. Certains, et on peut les comprendre, ont préféré acheter leur propre plaque plus en harmonie avec leur demeure. Quant aux autres, soit que ces plaques sont restées au fond d'un tiroir, ou bien certaines d'entre elles n'ont pas été réclamées en mairie.
En conclusion, nous vous rappelons que pour le bien de tous, il est impératif que chaque maison ait sa plaque numérotée bien visible de la rue. Merci !

Nettoyage d'une ancienne décharge sur les bords du Frémur

A leur initiative, les adhérents de l'association « Les homards raisonnés » ont réalisé un nettoyage en surface de l'ancienne décharge du Bas-Gray, proche du Frémur, fermée depuis plus de 30 ans. Deux bennes, mises à disposition et récupérées par les agents communaux, ont été remplies de déchets, l'une de ferrailles et l'autre de déchets en plastique. Bon nombre de pneus ont également été retirés. Un grand merci aux bénévoles !

Box à vélos

Afin d'améliorer les services proposés aux usagers du gîte communal de la gare, la commune a installé des box à vélos sécurisés afin que les cyclotouristes puissent y mettre leurs vélos en toute sécurité.

Hirondelles

Bien que le printemps ne soit que le 20 mars prochain, il est important de faire quelques rappels pour cohabiter avec les hirondelles et martinets qui reviendront prochainement habiter sous nos gouttières, avant-toits et autres anfractuosités de nos maisons et granges.
Les hirondelles rustiques et de fenêtres sont de grandes migratrices qui reviennent le printemps en France pour s'y reproduire. Elles sont fidèles à leur site de reproduction et occupent, quand il est encore présent, le même nid d'une année sur l'autre.
En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés. Pour ces oiseaux, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et aux martinets, ainsi qu'aux nids (occupés ou non) et aux couvées.
En 30 ans, 60% des hirondelles ont disparu de Bretagne...
Pour toutes ces raisons, il est important de préserver ces espèces !

Plusieurs solutions existent, en cas de nidification gênante ou pour les aider à nicher :
• Limiter les salissures si celles-ci vous dérangent en installant des petites planches en bois sous les nids ;
• Préserver la nidification pendant des travaux en privilégiant la période de septembre à mars pour la réalisation de ceux-ci ;
• Créer des accès aux bâtiments d'une taille minimale de 12x8 cm, laissés ouverts pendant toute la période de reproduction, soit jusqu'à la fin de l'été.
• Mettre à disposition des matériaux de construction pour leurs nids en leur offrant des bacs à boue et autres petits tas de foin ou de paille.
L'architecture moderne n'est pas toujours favorable à l'installation de ces espèces, on peut alors leur offrir des nichoirs artificiels.

N'hésitez pas à partager vos observations de nids sur la plateforme en ligne : https://pnr-rance-emeraude.fr/atlasde-labiodiversite

Haie sèche
aux Mégalithes

Peut-être l'avez-vous remarquée en allant vous promener aux Mégalithes ? Une haie sèche a été mise en place par les agents communaux lors d'une animation découverte organisée le 25 octobre dernier, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale avec l'appui de l'association COEUR Emeraude. Ce temps d'échanges a permis d'en savoir plus sur la façon de gérer les tailles d'arbres, arbustes et haies, tout en favorisant l'accueil de la biodiversité. En effet, la haie sèche consiste à entasser des branchages et des racines à l'horizontale sur environ un mètre de hauteur, entre des piquets, qui stabilisent l'ensemble. Elles permettent d'allier l'utile à l'agréable puisqu'elles servent de zone d'accueil, de protection et nidification pour les oiseaux, les invertébrés, les petits mammifères et les insectes mais également de délimitation dans votre jardin.

Lutte contre les frelons asiatiques

L'an passé, en début d'année notre commune a participé à la campagne de piégeage des fondatrices de nids de frelons asiatiques organisé par Dinan Agglomération. Entre mars et début juin, 64 piégeurs ont contribué à la capture de 1 328 frelons asiatiques. Cette campagne fructueuse nous a probablement permis d'éviter la création d'environ 350 nids ; ce qui est considérable !

La quantification des nids est là pour en témoigner :
• 2022 : 102 nids dont 36 non détruits,
• 2023 : 65 nids dont seulement 8 non détruits.
C'est bien ! Mais il faut poursuivre nos efforts en étant encore plus nombreux à piéger.
C'est pourquoi, le service Transition écologique de Dinan Agglomération organise des formations au piégeage de printemps des fondatrices.
A cette occasion, une réunion vous est proposée le mardi 13 février (19h), à la salle des fêtes pour une sensibilisation au danger que représente cette espèce pour l'ensemble des insectes de notre territoire. Des précautions à prendre pour limiter le risque de piqûres seront rappelées et des pièges seront distribués aux volontaires.

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2024, les inscriptions des enfants entrant en maternelle sont à effectuer le plus tôt possible. Pour les enfants déjà scolarisés, l'inscription n'a pas à être renouvelée, sauf s'il y a changement d'école.
Démarches à effectuer :

ÉCOLES PUBLIQUES
1er temps : Inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou)
2e temps : Admission auprès de la direction d'école
• Ecole Georges Hervé : Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38
• Ecole Charles Josselin : Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

ÉCOLE PRIVÉE ST-JOSEPH
L'inscription se fait directement auprès de Madame Josse, chef d'établissement.
Tél : 02 96 27 81 83

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

Communément appelé «garderie», l'accueil périscolaire mis en place dans les écoles publiques Charles-Josselin et Georges-Hervé est un service public dont l'objectif principal est d'assurer la garde des enfants dont les parents ont des horaires de travail ne coïncidant pas avec ceux des écoliers. Les enfants sont accueillis par du personnel communal qualifié qui propose aux enfants des activités adaptées à leurs besoins et leur âge.

Le matin, des activités ludiques calmes (jeux de société, dessin…), de la lecture, de la musique douce, sont privilégiées. Le soir, après le goûter, les enfants s'adonnent plutôt à des activités manuelles qui s'inscrivent dans des projets, suivant un thème choisi. Exemple : avant Noël, fabrication d'objets (souvent récupérés) pour les décorations. Lorsque le temps le permet, les enfants peuvent jouer dehors. L'important est de permettre à chaque enfant de vivre ce temps de garderie comme un moment convivial et chaleureux avec les autres enfants et les animateurs. Les enfants de l'élémentaire peuvent y faire leurs devoir en autonomie toutefois aucune aide ne peut être exigée auprès du personnel.

Horaires : de 7 h 45 à 8 h 45 le matin de 16 h 30 à 18 h 45 le soir

Tarifs : ils tiennent comptent du temps passé et du quotient familial des familles (six tranches allant de 0,40 € à 0,60 € par demi-heure)

Fréquentation : elle varie selon les jours. A Trigavou, en moyenne 20 enfants le matin, 30 le soir. A Pleslin, 25 enfants le matin en moyenne et 35 le soir.

Les équipes d'animation :
Charles-Josselin : Florence (responsable), Gaëlla, Chantal, Catherine ; Georges-Hervé : Sylvie (responsable), Morgane, Nathalie, Lolita.

École Charles-Josselin
Tous en chœur !

Les élèves du groupe scolaire Charles-Josselin du CP au CM1 ont commencé à travailler le chant choral avec Catherine Glatigny, tandis que ceux de maternelle préparent eux aussi des chants sur le thème des animaux, pour une représentation aux parents au mois de février. Ceux du CM2 commenceront à répéter avec la classe de CM2 de l'école Georges-Hervé du 19 au 23 février.

Les visites à la médiathèque à raison d'une fois par mois, ont démarré par l'exposition sur la pêche qui a intéressé les élèves de tous les âges.
Tous les élèves de l'école ont ou vont assister à un spectacle du festival Théâtre en Rance, Premiers émois et Jacobambins. Ceux de petite et moyenne section ont assisté avec les élèves de petite section de l'école Georges-Hervé au spectacle Stella Maris. Les élèves de CE et CM assisteront à une représentation du Livre de la Jungle en lien avec le projet de chant choral.

Les élèves de CM sont inscrits au cycle de l'Ecole et cinéma de La Richardais pour trois séances, avec les CM de l'école Georges-Hervé. La première a eu lieu au mois d'octobre, ils ont assisté à la projection du film « Les gardiennes de la planète ».

Enfin, pour clôturer l'année, le marché de Noël s'est tenu le 15 décembre sous le préau de l'école et les parents ont pu acheter les décorations fabriquées par les élèves, leurs enseignantes et ATSEM, tout en dégustant crêpes, gâteaux et vin chaud.
Le même jour, les parents de l'APE ont offert un goûter aux élèves, en compagnie du Père Noël. L'APE a également offert aux élèves de l'école un spectacle du cirque Gervais.
L'équipe du groupe scolaire présente à tous les élèves et leurs familles, ses vœux de bonne santé et de réussite pour l'année 2024.

École Georges-Hervé
Une fin d'année sous le signe des échanges

La classe de TPS-PS s'est rendue à la maison de retraite mi-décembre pour une rencontre intergénérationnelle. Les petits avaient préparé des dessins pour les personnes âgées. En retour nous avons été reçus avec des jeux et un goûter préparé par les résidents. Un moment convivial qui s'est déroulé dans la bonne humeur.
Nous réfléchissons à d'autres rencontres pour l'année à venir.

De nouveaux projets sont en cours de réalisation. Après des échanges entre la municipalité et les trois écoles de la commune, l'école va essayer d'obtenir, et obtenir... le label E3D (école et établissement en Démarche de Développement Durable). En lien avec Charlotte Geslain et Yvon Presse, élus de la commune, l'école souhaite sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens.

Un grand merci à l'Association des Parents d'élèves qui a fait venir le cirque « Gervais » le 17 décembre, les enfants des trois écoles de la commune, des personnes de l'EHPAD et des enfants des écoles de communes proches ont bénéficié des spectacles.
L 'APE a aussi organisé la distribution d'un goûter aux enfants.
Après les « coquilles du Nord » l 'an passé le boulanger de la commune a proposé une version chocolatée du « Panettone » gâteau traditionnel italien.
Nous continuons notre tour gourmand des régions et des pays. Suite l'année prochaine !
Le Père Noël est venu pour la traditionnelle distribution de cadeaux dans toutes les classes.
Cette année, les enfants sont repartis avec des chocolats offerts par la municipalité et un livre offert par l'APE.

A la rentrée de Janvier nous avons accueilli cinq nouveaux élèves en TPS. : Gabrielle, Ellie, Augustin, Erwan et Janelle.

La classe de CM1-CM2 de Madame Fraïoli a été retenue pour participer à la 27e édition du « Parlement des enfants ». Les classes doivent rédiger une proposition de loi. Le thème retenu pour les élèves de CM2 est « Favoriser la pratique du sport chez tous les jeunes ».
Le 11 janvier Madame Bouloux députée des Côtes-d'Armor est venue échanger avec les élèves sur comment rédiger des articles de loi.
Les classes de Cycle 2 ont des projets avec la maison de la Rance sur le thème de l'eau. « Le Frémur m'a dit » et « le robinet m'a dit » deux programmes afin de sensibiliser les enfants à la protection et la gestion de l'eau.
Pleslin Trigavou n'étant pas loin de la mer, les classes de voile sont comme les années passées au programme pour les élèves de cycle 3.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2024 !

École Saint-Joseph
La magie de Noël !

Ce premier trimestre s'achève avec déjà de nombreux projets menés au sein des classes autour des arts. Les études d'œuvres artistiques se succèdent. De Mondrian à Andy Warhol, les élèves en apprennent beaucoup sur ces artistes et s'en inspirent pour réaliser leurs propres chefs d'œuvres.

Nous clôturons cette année 2023 dans la joie et l'esprit de Noël. La dernière semaine a été chargée avec de nombreux évènements : tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de cirque qui a amusé petits et grands.
La célébration de Noël à l'église a permis un grand rassemblement. Enfin, le repas de Noël et le goûter de l'APEL, à la cantine, ont été colorés car les élèves avaient vêtu leur pull ou bonnet de Noël.

Les élèves de CM1/CM2 ont pu rendre visite aux résidents du foyer logement. Ils avaient préparé des cartes de vœux et cuisiné des biscuits de Noël. C'était un moment chaleureux et intergénérationnel qui a été apprécié de tous.

Les élèves de CP/CE1 ont commencé leur cycle piscine à Dinan. Les progrès sont vraiment constatés chez nos apprentis nageurs.

L'APEL s'est mobilisée depuis la rentrée en proposant des ventes de chocolats, de brioches... Un goûter de Noël a été organisé afin de créer un moment convivial après l'école. Les enfants et parents ont pu manger des gâteaux et boire un bon chocolat chaud.
La date à retenir est celle de la braderie le dimanche 7 avril.

Pour cet événement, n'hésitez pas à contacter l'association via l'adresse mail : apel.st.joseph.pleslin22@gmail.com

L'école est aujourd'hui très fière d'avoir obtenu son premier label qui rentre dans une dynamique écologique. La labellisation E3D (école en démarche de développement durable) au niveau 1 a été décerné à l'école Saint-Joseph. Notre engagement doit se poursuivre sur ces trois prochaines années dans l'objectif d'atteindre le niveau 2.

Nous projetons les portes ouvertes de l'école le vendredi 22 mars 2024 après l'école. Nous accueillerons les nouvelles familles pour découvrir l'école et prévoir l'inscription pour la rentrée 2024. Vous pouvez déjà prendre contact avec l'école pour une demande d'informations. Pour cela, Mme Typhaine Josse, chef d'établissement de l'école, est disponible au 02 96 27 81 83 ou par mail à saintjopleslin@wanadoo.fr

Collecte des déchets : chaque geste compte !

Tri à la source des biodéchets

Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les citoyens : professionnels et particuliers.
Cela signifie que les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes ou les restes de repas ne doivent plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères.

La solution ? Le compostage. Simple et économique, cette pratique permet à la fois de réduire significativement le volume de son bac à ordures ménagères et de bénéficier d'un fertilisant pour les sols et les plantes.
Pour les usagers ayant un jardin, ils peuvent se doter d'un composteur en jardinerie, mais aussi le construire eux-mêmes. À partir du printemps 2024, Dinan Agglomération lancera des campagnes de mise à disposition de composteurs auprès des habitants du territoire (sur inscriptions des usagers).

La collecte sélective

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés dans le même contenant. Des colonnes supplémentaires viendront renforcer le maillage existant là où cela est nécessaire sur les communes concernées par l'apport volontaire (emballages-papiers). A Pleslin Trigavou rue du Pigeon-Blanc près du futur écoquartier une nouvelle aire de tri par apports volontaires sera mise en place.

Le déchet qui coûte le moins cher est celui qui n'est pas produit

ÉCO-POINTS

La très grande majorité des concitoyens est scandalisée par le dépôt de déchets déposés clandestinement par quelques goujats au pied des conteneurs de tri.
On y trouve de tout, ordures ménagères, gravats, déchets verts, ferraille… Il est bon de rappeler que les auteurs de ces incivilités sont passibles d'une amende de 135 € !

PHOTO INSOLITE

Ode à la nature…

L'automne recèle de belles couleurs, outre le mordoré des feuilles, pluie et soleil laissent apparaître de beaux arcs-en-ciel, comme celui-ci, immortalisé près de la déchetterie par Hélène Sébille, fière d'avoir pu photographier ce double arc-en,-ciel en entier « la nature en automne est tellement belle ! » confie-t-elle. Si vous aussi avez des photos insolites prises sur la commune, n'hésitez pas à nous les adresser sous format .jpg à l'adresse mail suivante : s.vadis@pleslintrigavou.fr

La vie à la Résidence de l'Orme : le mélange des générations à l'honneur

La Résidence de l'Orme a reçu la visite des élèves de CM1-CM2, de l'école privée Saint-Joseph de Pleslin Trigavou, le mardi 12 décembre. Le temps partagé entre les résidents et les enfants a été nourri d'échanges, de rencontres et de moments chaleureux. Les résidents ont offert leurs créations de Noël, réalisées depuis plusieurs semaines, en échange des cartes de vœux individualisées des enfants de l'école. Les biscuits de Noël confectionnés par les enfants ont réveillé les papilles lors du goûter à la Résidence de l'Orme.

Par deux fois en décembre, les résidents de l'Orme ont bravé le froid en début de soirée afin de profiter des illuminations de la ville de Dinan. Les bancs des bulles lumineuses de la place de la mairie étaient les bienvenus pour accueillir les résidents enthousiasmés par les lumières étincelantes de Noël. Après avoir marché en ville, les résidents ont partagé un verre de vin chaud qui a rappelé bien des souvenirs.

Les rencontres culturelles se multiplient à la Résidence de l'Orme. Actuellement une exposition des œuvres artistiques de l'artiste peintre Chantal Caraman, est visible au sein de la Résidence, jusque début janvier. Auparavant, les résidents ont admiré pendant plusieurs semaines les peintures de Madame Françoise Lerustre, habitante de la commune qui a commencé depuis moins d'un an des cours de peinture au Club Loisirs Amitiés. Dès janvier 2024, les résidents ont profité d'une exposition d'œuvres artistiques de l'atelier d'arts plastiques de Pleslin Trigavou.

Les 30 enfants de petite section maternelle de l'école publique Georges-Hervé ont été accueillis le temps d'un goûter partagé à la Résidence de l'Orme, le vendredi 15 décembre. Les résidents ont confectionné des crêpes le matin même. Les enfants ont réalisé des travaux de Noël qu'ils ont distribués à chaque résident présent. Les résidents en retour leur ont offert huit grandes cartes de Noël, une pour chaque classe. La joie des rencontres intergénérationnelles se lisait dans les yeux de tous.

Les 15 élèves de l'école de musique de Plouër-Sur-Rance ont donné un concert aux résidents de l'Orme courant novembre. Les résidents et les familles étaient au rendez-vous de cet évènement. Les apprentis musiciens ont joué de la harpe, du piano, de la guitare, du violon et de la flûte. A l'unisson, les résidents et les enfants ont donné de la voix sur « Mon amant de Saint-Jean ». La Résidence de l'Orme attend avec impatience la prochaine venue des musiciens en herbe.

Les résidents de l'Orme ont enflammé la piste de la salle des fêtes de Pleslin Trigavou lors du bal d'automne, organisé par l'association Anim'âges. L'orchestre Dominique Moisan a assuré le show toute l'après-midi. Les liens intergénérationnels ont été renforcés par une quinzaine d'élèves de première, du lycée La Fontaine des Eaux de Dinan, spécialisation Animation Enfance Personnes Agées. Le souhait de Me Bente Lichtleuchter de danser sur une piste pour ses 100 ans a été exaucé.

Le repas des aînés a rassemblé 163 convives

Le repas des aînés des plus de 75 ans est une date importante du calendrier festif de notre commune, il a rassemblé cette année 163 convives à la salle des fêtes.
Les invités ont été accueillis dans une salle joliment décorée par le centre communal d'action sociale (CCAS), les résidents de l'Ehpad et les enfants de l'association Côtes d'Arts Vifs. Les convives ont dégusté un savoureux repas dans une ambiance musicale.
Notre commune compte 402 habitants âgés de plus de 75 ans dont trois centenaires : Yves Ronxin (101 ans), Andrée Videlo (101 ans) et Bente Lichtneuchter (100 ans). Le Maire, Thierry Orveillon, en présence de Chantal Bouloux, députée et ex-directrice de l'Ehpad, a eu un mot pour chacun, il s'est réjoui de présider les agapes. « Le repas des aînés est un moment privilégié de l'année, moment de partage et de convivialité. Vous êtes 402 habitants à avoir 75 ans et plus, et nous comptions 421 élèves dans nos trois écoles à la rentrée de septembre, notre pyramide des âges est donc bien équilibrée ! Plaisanterie mise à part, je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui et vous souhaite de passer une excellente journée ».

La distribution des colis de Noël

La distribution des colis est toujours un agréable moment de rencontres et de partages entre les élus et les aînés qui n'ont pu se rendre au repas dans la salle des fêtes. Sur les photos, le Maire, Thierry Orveillon et l'ancien Maire Jean Paul Leroy ont offert des colis à quelques bénéficiaires.

Annick Deschamps

Aristide et Paulette Lemoine

Jean Claude et Quintilia Corneillet

René et Marie Lecuyer

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Février

3 février
Repas
CHN'Pool
Salle des fêtes

17 février
Boum carnaval
APE G. Hervé
Salle des fêtes

18 février
Tournoi Badminton
Badminton club
Salle Omnisports

23, 24 et 25 février
Tournoi Futsal
Beaussais Rance Frémur - Salle Omnisports

Mars

2 mars et 3 mars
Théâtre
Pleslin Trigavou en Fêtes - Salle des fêtes

16 mars
Couscous
FNACA - Salle des fêtes

19 mars
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie - Monument aux morts

Avril

6 avril
Braderie
APEL St Joseph
Salle des fêtes

13 avril
Friperie CMJ
Salle des fêtes

19 avril
Repas sanglier à emporter, Diane du Frémur
Salle des fêtes

21 avril
Hand'élir
Handball Rance Frémur - Salle Omnisports

27 avril
Repas rougail saucisse
Pétanque club de l'Orme
Salle des fêtes

Mai

1 mai
Vide greniers
APE G. Hervé
Stade P. Vetier

8 mai
Commémoration Armistice de 1945
Monument aux morts

8 mai
Braderie
APE Ch. Josselin
Salle des fêtes

9, 10, 11 mai
Tournoi de foot
Beaussais Rance Frémur
Stade A. Cohuet

18 et 19 mai
Reconstitution d'un camp US
Château de la Motte Olivet

26 mai
Championnat de Bretagne handisport
Handball Rance Frémur
Salle Omnisports

31 mai
Championnat de tir à l'arc, Les Archers du Frémur
Stade A. Cohuet

Juin

01, 02 juin
Championnat de tir à l'arc
Les Archers du Frémur
Stade A. Cohuet

09 juin
Elections Européennes

21 juin
Fête de la musique
Pleslin Trigavou en fêteS - Bourg de Trigavou
Grillades
Loisir Amitiés
Préau salle Lesaichot

22 juin
Fête de l'école
APE G. Hervé - Stade P. Vetier ou Salle Omnisports

29 juin
Challenge R. Loquen
Pétanque Club de l'Orme
Stade P. Vetier

30 juin
Fête de l'école
APE Ch. Josselin - Salle des fêtes

Juillet

06 juillet
Grillades
FNACA - Salle J. Lesaichot

13 juillet
Feu d'artifice et concert
Pleslin Trigavou en fêteS - Stade P. Vetier

Août

25 août
Vide greniers
Handball Rance Frémur - Stade P. Vetier

Le Téléthon : collecte positive et forte affluence

Notre 30e édition du Téléthon a débuté dès le vendredi soir par un défi marche. Une cinquantaine de personnes, bravant le mauvais temps, y ont participé et ont parcouru le circuit défini autour du stade Pierre-Vétier.
Le lendemain après-midi, qu'elles soient folkloriques, de salon, tahitiennes, de groupe ou en roller artistique, les chorégraphies présentées en fil rouge, ont toutes remporté un vif succès auprès des 400 personnes venues participer à cet événement solidaire.
Les nombreuses autres activités (démonstrations sportives, tombolas, stands, petite restauration et buvette) ont, elles aussi, séduit un public venu au spectacle pour le Téléthon.
Ainsi, TOUS ENSEMBLE, les 30 bénévoles et la centaine de danseurs et sportifs ont beaucoup donné de leur temps pour la réussite de cette manifestation de cœur.
Le résultat de tous ces éléments a permis de récolter 4 274 €, dépassant nettement les 2 840 € collectés l'an passé.
Rendez-vous est pris pour l'an prochain, pour faire toujours et encore mieux dans la lutte engagée contre les maladies neuromusculaires, les maladies rares, évolutives, lourdement invalidantes.
Le comité du Téléthon communal remercie les commerçants, les bénévoles, les participants pour leur forte mobilisation et leur grande générosité.

Skol gouren : une année dynamique !

L'année 2023 a été riche en événements pour le skol de gouren (lutte bretonne) de notre commune.
Le 19 novembre, notre équipe remettait son titre lors de la rencontre poussins des Côtes-d'Armor. 72 lutteurs et lutteuses se sont affrontés à la salle omnisports sur les palenn, notre skol finissant troisième.
Le 9 décembre, Olivier Dehainault et plusieurs lutteurs / lutteuses ont effectué des démonstrations de gouren lors du Téléthon.
Le 10 décembre, la mairie annexe a accueilli les membres des différents clubs des Côtes-d'Armor lors de l'assemblée générale du comité départemental de gouren.
Enfin, le samedi 22 décembre a eu lieu le goûter de Noël du club. 50 lutteurs avec leur famille étaient présents. A cette occasion, une gourde aux couleurs du club et de ses partenaires a été remise à chaque lutteur, merci à Hervé de BZHBOUTIK pour la confection de celle-ci.
Cette saison, le club a dépassé ses objectifs avec, à ce jour, 95 licenciés sur les 3 sections (Pleslin Trigavou, Dinan, et Ploubalay). Il est encore possible de venir découvrir cette discipline. Renseignements auprès de Kevin Perrault

Téléphone 06 88 74 79 08
ou mail skol.gouren.pleslin.trigavou@gmail.com

Ce jour-là !
Le lundi 7 août 1944, enfin libres

Lundi 7 août 1944… Une date qui devrait marquer les annales de notre commune. Voilà 80 ans, après quatre années d'oppression et de servitude, Pleslin et Trigavou sont enfin libérées. Sur ce bulletin et le prochain, nous proposons de vous faire revivre ce jour tant attendu par la population.
L'entrée des alliés américains sur notre commune, se déroule dans la douleur à Pleslin et plus facilement à Trigavou. Puis c'est la libération définitive, les Pleslinais et les Trigavouas accueillent leurs libérateurs avec un enthousiasme indescriptible. Les habitants de notre commune ont à nouveau le droit d'être Français et de le proclamer. Malheureusement, la libération ce sont aussi des drames !
Dans cette édition nous allons évoquer la libération de Pleslin, et dans le prochain bulletin celle de Trigavou.

LA LIBÉRATION DE PLESLIN

La veille, le dimanche 6 août, dans l'après-midi, peu avant 17 heures, on apprend que le drapeau tricolore est hissé sur l'hôtel de ville de Dinan libérée. Le même jour, les Allemands quittent définitivement Pleslin pour se replier vers Pleurtuit.
Lundi 7 août, il est 6 heures du matin, le jour se lève. Les Pleslinais sont encore endormis, ils ignorent que les Américains venus de Dinan dans la nuit, sont déjà en embuscade aux portes de la commune à Bel-Air. C'est l'avant-garde américaine de la troupe motorisée de reconnaissance du 121ème régiment d'infanterie (83ème division U.S.). Tout semble calme, et pourtant !
Les Allemands qui ont quitté la commune depuis la veille se hasardent à envoyer une patrouille ! Ce sont trois soldats dans un side-car, suivis à distance d'une voiture. Venus de Tréméreuc, les véhicules traversent lentement le bourg, et remontent vers le Chêne-Vert et La Bigotière, puis s'aventurent jusqu'à Bel-Air.
Les Américains embusqués les attendent ! Aussitôt, une violente salve de mitrailleuse atteint le side-car, tuant les trois soldats allemands ; la voiture qui l'a suivi de trop près est à son tour mitraillée et détruite avec ses quatre occupants. Bilan : sept soldats allemands sont tués.

Pierre Perrot, à cette époque, âgé de 14 ans, habite La Bigotière. La proximité avec Bel-Air fait qu'il va être le premier Pleslinais à voir un Américain. Aujourd'hui décédé, Pierre m'avait raconté « *Ce matin-là, encore endormi, tout à coup, je suis brusquement réveillé par des rafales de mitrailleuses, les balles semblent siffler de toute part. Le vacarme dure quelques minutes. Puis c'est le silence ! Je me lève rapidement, et descends prudemment dans la cour. Sous le hangar, je m'aperçois qu'une balle a traversé le réservoir à essence d'une batteuse. Le bruit de la fusillade semblant venir de Bel-Air, inconscient du danger, je décide d'aller voir ce qui s'y passe ! Arrivé sur place, je découvre un side-car renversé, et dans la douve ses occupants ; ce sont trois soldats allemands qui viennent d'être tués. L'un d'entre eux porte au poignet une jolie montre, qui me fait bien envie ! A ce moment-là, un soldat américain arrive et lui donne un coup de pied au visage, et récupère la montre. Choqué à la vue de tant de violence et de sang, je reviens aussitôt me réfugier dans notre ferme.* »

Vers 9 heures, d'importants éléments du 121ème R.I. rejoignent l'avant-garde restée sur place. A 11 heures, le 3ème bataillon américain traverse le centre de Pleslin, et reçoit des tirs venus de Tréméreuc.

Dans l'après-midi, l'artillerie allemande intensifie ses tirs sur les positions américaines. Ce jour-là, les deux frères Ribault perdent la vie. Ils seront enterrés dans le cimetière de Pleslin. Au cours de cette journée, les Américains préparent l'assaut vers Pleurtuit, en constituant une importante base logistique aux Aubriais. Tout près, au Domaine, une première piste d'envol pour les avions d'observation est réalisée dans la journée, doublée d'une seconde piste. Le 121ème R.I. se déploie sur plusieurs sites Pleslinais : La Grignardais, La Herviais, le Domaine et au centre bourg … Des batteries de canons de 155 longs sont mises en lignes, et tirent sans discontinuer vers les positions allemandes. Cette longue et intense préparation d'artillerie annonce la bataille de Pleurtuit-Dinard programmée pour le lendemain matin.

Les 8 et 9 août, devant les difficultés à prendre Pleurtuit, pour épauler le 121ème RI, le commandement américain décide d'envoyer un second régiment, le 331ème R.I. Le général américain Robert Macon prend la direction des opérations, et réorganise ses troupes. Les Américains s'installent près du manoir de La Bigotière, dans un champ de sicots de blé, ils y resteront quelques semaines. La Croix-Rouge déploie également de nombreuses tentes vers lesquelles les blessés affluent des violents combats sur Pleurtuit. C'est à cet endroit que Robert Macon installe son Q.G. de campagne.

Le général américain, Robert Macon (1890-1980), dont le Q.G. militaire était basé à La Bigotière.

Pour comprendre la liesse populaire, je vous livre le témoignage de deux enfants de cette époque, spectateurs de ce grand moment de l'Histoire Pleslinaise-Trigavouase.

Le premier témoignage, relate l'accueil fait aux Américains par les Pleslinais. Il nous est raconté par Noëlle Lejolivet (Mme Desbois) « *Je me trouve en bas de la rue de la gare, les gens se massent de chaque côté pour accueillir nos sauveurs. Ils nous distribuent des friandises et des aliments conditionnés. C'est la liesse générale !* »

L'autre témoignage nous vient de Renée Gillouard (Mme Le Guen), donnant également le ressenti de la population d'être enfin libre. « *Après ces longues années difficiles, quelle joie de voir arriver ces convois d'énormes camions et chars blindés. Nous étions tous au bord de la route pour acclamer ces Américains. Ils nous jetaient des bonbons et friandises. Ils établirent leur camp dans un grand champ, à gauche dans la côte du Chêne-Vert. Je me souviens que mon grand frère, âgé de 11 ans, m'envoyait les voir pour lui ramener des cigarettes. Je n'avais pas peur, j'étais accueillie comme une petite reine, je passais de bras en bras et revenais les mains chargées de cadeaux. Puis, mon dernier et meilleur souvenir, c'est cette soirée où tous les habitants du village s'étaient réunis. Il faisait nuit, perchée sur les épaules de mon père, j'admirais ce grand feu qui illuminait tel un feu d'artifice ! Les étincelles crépitaient. On brûlait Hitler, effigie en paille fabriquée par les villageois. Je me souviens des cris de joie, chants et danses. Le village était en liesse !*
Pour moi, petite fille de cinq ans, c'était la fin de la guerre… Tout irait mieux maintenant ! »

Un Allemand pose sur sa moto à la Ménardière.

Inventaire participatif du patrimoine : focus sur le patrimoine religieux

En octobre dernier, les bénévoles qui œuvrent à la réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti sur la commune ont eu la chance de profiter de la venue de Garance Girard, chargée d'étude sur les pardons et pèlerinages en Bretagne au sein du service Inventaire du patrimoine culturel à la Région Bretagne.

Sa présence a été l'occasion d'avoir un œil nouveau sur nos deux églises et leur sacristie et a permis d'enrichir le savoir de nos contributrices. Des journalistes du magazine B, le magazine de la Région Bretagne, se sont joints au groupe afin de faire un article sur la démarche d'inventaire participatif qui a cours sur notre commune.

Vous pourrez le retrouver dans la prochaine édition qui sortira 1er trimestre 2024.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture
➔ PLESLIN TRIGAVOU :
Tél. : 02.96.27.80.03
Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi
e-mail : mairie@pleslintrigavou.fr

➔ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :
Tél. : 02.96.27.80.46
Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

➔ DINAN AGGLOMÉRATION
Tél. : 02 96 87 14 14
Maison intercommunale de la Grabotais
Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82
Centre Nautique / tél : 02.96.86.95.30
Centre ALSH / Tél : 02.96.82.36.84
Ecole de Musique / tél : 02.96.27.83.87
Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12
Maison de l'enfance / Tél : 02.96.82.36.83 ou 06.63.30.66.77

PERMANENCES

➔ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,
- Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous
- Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous
- Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous
- Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h
- Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous
- Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous
- Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous
- Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

➔ Permanence de Chantal BOULOUX, Députée
- Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblée-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

- **Résidence de l'Orme** : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

- **Centre Médico-Social** rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

- **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.
- **Architecte conseil**, Dinan Aglo, le 2e et 4e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.
- **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :**
Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan
infoenergie@pays-de-dinan.org
Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44
- **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.
- **Assurance Maladie**, www.amelie.fr Tél : 3646
- **Tribunal d'Instance de Dinan :** 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04
- **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.
- **Mission locale :** Mairie de Beaussais sur Mer les 1er jeudi matin et 3ème mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

HORAIRES MÉDIATHÈQUE LE TRIPLEX

Lundi : 16h30 - 18h30
Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Jeudi : fermé
Vendredi : 10h30-12h30 et 16h30 - 20h
Samedi : 10h - 12h30 et 15h - 17h30

Espace jeu vidéo ouvert le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 15h30 à 17h30

letriplex@pleslintrigavou.fr
Tèl : 02.96.27.57.34

SECOURS ET SANTÉ

- **Pompiers :** 18
- **Centre anti-poisons :** 02 99 59 22 22
- **Gendarmerie :** Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99
- **SAMU :** 15
- **N° d'urgence :** 112
- **Médecins**
Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27
- **Pharmaciens**
Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25
- **Dentistes**
Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28
- **Masseurs Kinésithérapeutes**
Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe, Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80
- **Ostéopathe**
Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42
- **Infirmièr(e)s soins à domicile**
Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04
Marie-Paule Garel,
Katel Campion 02 96 27 11 52
- **Sophrologue**
Julie Clement 06 58 40 33 31
Philippe Corvellec 06 87 52 96 05
- **Podologue**
Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75
- **Psychologue clinicienne**
Stéphanie Lemercier : 07 83 88 20 89
- **Psychanalyste**
Marie-Line Jaeger Boscher 06.84.28.12.77
- **Hypnothérapeuthe**
Karine Fritsch : 07 67 97 65 88
contact@karine-hypnose.fr
- **Naturopathe - Réflexologue**
Ludivine Tavernier : 06 15 23 96 04

MAISON DES SERVICES

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30
Tél. : 02 96 27 10 12

- **Kinésiologue**
Céline Eslan Pithon 06 76 99 79 56
- **Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-Rance-Frémur**
1, bis Rue Léon Pépin
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.
Déchèterie : 02 96 27 81 20.
Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.
Jeudi : 13h30 - 18h. Fermée le mardi et le dimanche
S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.
Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47
Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38
Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83
Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :
- Fruits et légumes
- Crêpes et galettes
- Produits Hakawerk

Le mardi devant la marie annexe et le vendredi devant la mairie de 15 h 30 à 18 h 30, hors période hivernale
- Légumes locaux

VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :
- Lundi : 16 h 30 – 21 h 30 (semaines paires) : Tacos bretons
- Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas
- Samedi : 18 h : sushi
- Dimanche : 8 h : huîtres de Cancale (près de la boulangerie) 18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)
- Lundi : 16 h 30 – 21 h 30 (semaines impaires) : Tacos bretons
- Mardi : 17 h – 21 h : pizzas
- Mercredi : 18 h – 21 h : Food truck burger
- Jeudi : 17 h 30 – 22 h : Food truck burger et pizza